



Tiercelet Info Rapide n°14

Jeudi 3 février 2022 à 20h00, le Conseil Municipal s'est réuni : Présents 7, Absents excusés avec procuration 3, Absents excusés sans procuration 2, Votants 10.

Toutes les décisions ont été prises à l'unanimité.

Les points suivants ont été abordés.

NOUVEAU COLUMBARIUM – DUREE ET PRIX

Un nouveau columbarium a été installé au cimetière. Il comprend 12 cases d'une capacité de 4 urnes chacune. Le Conseil Municipal a fixé le prix de la concession à 700 euros la case pour une durée de 30 ans renouvelable. Pour plus de précisions adressez vous en mairie.

ETUDE DE FAISABILITE ET DE PROGRAMMATION

DES AMENAGEMENTS DE VOIRIE RUES VICTOR HUGO ET HONORE DE BALZAC

C'est une évidence ! Depuis le contournement de Villerupt, et la suppression du pont à l'ancienne gare sur la D125, voitures et camions, ça roule et ça roule vite. La traversée du village est limitée à 30km/h. Nous avons demandé et obtenu des contrôles de vitesse par la police. Malgré tout cela, trop de gens ne respectent pas la limitation de vitesse. Il ne se passe pas une journée sans que le feu tricolore installé à hauteur des écoles ne soit grillé plusieurs fois par jour.

Devant ce constat alarmant la municipalité a pris contact avec un bureau spécialisé pour une étude de faisabilité et de programmation des aménagements de voirie (passages surélevés, chicanes, etc...) pour les rues Victor Hugo et Honoré de Balzac afin de réduire la vitesse et sécuriser la traversée du village.

Pour réaliser cette étude, préalable à tout aménagement, le Conseil Municipal a accepté le devis de la société **TECHNI-CONSEIL** pour un montant de **5.500€ Htva**. Ce marché n'est pas subventionnable.

REFECTION DU ROND POINT

A L'INTERSECTION DES RUES VICTOR HUGO ET HONORE DE BALZAC

Le rond point près de la brasserie Claudine est détruit et cela fait mauvaise impression lorsque l'on arrive dans le village. Le Conseil Municipal a décidé de le refaire et accepte le devis de la société **EUROVIA** pour un montant de **7.080€ Htva**. Une demande de subvention sera introduite au titre des amendes de police.

REFECTION DE L'ELECTRICITE ET DE L'ALARME INCENDIE A LA SALLE POLYVALENTE

En vue de poursuivre les travaux de la salle polyvalente, après la toiture, il convient de refaire à neuf toute l'installation électrique et alarme incendie. Pour ce faire le Conseil Municipal a accepté le devis de la société **NAILLON** pour un montant de **20.003,60€ Htva**. Une demande de subvention sera introduite auprès de la Préfecture au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR).

DEMISSION DE DEUX MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

Nous avons enregistré la démission de deux membres du Conseil Municipal. Il s'agit de mesdames Claudine Houy et Sandra Sadiku. Nous les remercions pour leur engagement pour la durée pendant laquelle elles ont été en activité.

Le Conseil Municipal est désormais composé de 12 membres.

DES NOUVELLES DE ROBERT

Monsieur Robert BISCARO est l'adjoint responsable des travaux et des services techniques. Un peu avant Noël, il a été victime d'un grave malaise dans l'exercice de son mandat. Il est actuellement en rééducation et son état s'améliore lentement. Nous lui souhaitons tous un prompt rétablissement.

LE RECENSEMENT C'EST VOTRE SUCCES !

Le recensement de la population touche à sa fin. A ce jour il reste environ une quinzaine de foyers à recenser sur les 299 de la commune et nous mettrons tout en œuvre pour faire un « carton plein ».

Nous pouvons d'ores et déjà dire que, pour notre commune, le recensement 2022 est un grand succès. Ce succès c'est avant tout le vôtre, car vous avez répondu rapidement à nos sollicitations et nous vous remercions pour votre participation.

Pour rappel c'est sur base du nombre d'habitants recensés que l'Etat verse des dotations financières aux communes. Notre intérêt est donc d'arriver à recenser 100% de la population de la commune afin de percevoir l'intégralité de ce qui nous revient.

PLAN LOCAL D'URBANISME – P.L.U.

Nous avons déjà communiqué à ce sujet. Depuis plusieurs mois la Commission Urbanisme a engagé les travaux relatifs au nouveau PLU de la commune avec le bureau d'étude NEGE et un Assistant en Maîtrise d'Ouvrage (AMO) de MMD54 (Meurthe et Moselle Développement).

Pour permettre aux habitants de faire des propositions et suggestions, nous vous rappelons qu'un cahier de concertation PLU est à votre disposition en mairie. Vous pouvez également écrire à l'adresse suivante : plu@tiercelet.fr

UN PETIT GESTE POUR L'ENVIRONNEMENT

Dorénavant le TIR sera imprimé sur du papier recyclé. C'est un petit geste de notre part pour l'environnement. Vous aussi vous avez votre rôle à jouer en faveur de l'environnement. Pensez à trier vos déchets selon les consignes qui vous ont été distribuées dernièrement, la nature vous en sera reconnaissante.